

Assistaient au chœur : MM. les abbés J. Martin, chapelain des RR. Sœurs de la Providence, Philéas Roy, curé de Saint-Patrice, Léonce Vézina, curé de St-Ludger et Albert Langlois, vicaire à St-François-Xavier.

— Celles qui prirent le saint habit sont :

Melles Marie-Eugénie Bérubé, de Saint-François-Xavier, en religion Sœur Marie-Télesphore ; Claire Bezeau, de l'Île-d'Anticosti, en religion Sœur Marie-Reine-Frédéric ; Sophie-Marie Ouellet, de Saint-François-Xavier, en religion Sœur Saint-Thomas d'Aquin ; Irène Ouellet, de Saint-François-Xavier, en religion Sœur Louis-Joseph ; Marie-Marthe Lacombe, de Saint-François-Xavier, en religion Sœur Anne-Marie-Eugénie ; Antonia Bérubé, de Sainte-Hélène, en religion Marie du Sacré-Cœur.

Les nouvelles postulantes sont : Melles Emma Beaulieu, Alphonsine Beaulieu, de Val Brillant, Caroline Viel et Marie-Blanche Marmen, de Saint-François-Xavier.

Le sermon a été prononcé par le R. Père Couët, O. P. Après la messe, S. G. Mgr Roy, dans une vibrante allocution, félicita celles qui avaient été l'objet d'une si belle fête. Il fit l'éloge des Sœurs du Saint Enfant-Jésus qui ont quitté les plages de la Côte Nord pour venir se dévouer à l'éducation des enfants de Fraser-ville, qui retireront de cette nouvelle institution un bien immense. Il félicita Monsieur le Curé de l'accueil bienveillant qu'il a fait à ces bonnes religieuses ainsi que les paroissiens et spécialement Messieurs les Commissaires d'avoir érigé un magnifique couvent qui est pour ainsi dire, "le berceau de la Communauté".

Dans l'après-midi un salut solennel suivi du *Te Deum*, fut chanté dans l'église paroissiale. Cette communauté qui n'est à St-François-Xavier que depuis six mois, compte déjà six novices et quatre postulantes.

Nouvelle paroisse. — On apprend avec joie que les RR. PP. Eudistes ont accepté les propositions de l'Autorité religieuse du diocèse de Québec, et prennent la desserte de la nouvelle paroisse qui va être créée incessamment dans le quartier Montcalm, de notre ville, et sera détachée de la paroisse de St-Jean-Baptiste de Québec, devenue trop populeuse. Le R. P. Dagnaud sera le curé fondateur ; et les Eudistes établiront à Québec, à cette occasion, la maison-mère canadienne de leur Congrégation.

Départ pour le diocèse d'Haileybury. — Avec la permission de Son Éminence le Cardinal Bégin, M. l'abbé Joseph Alexandre, vicaire à Sainte-Perpétue, ira exercer le saint ministère au diocèse de Haileybury, où la pénurie de prêtres se fait de plus en plus